



# Infos-Parents

## Numéro 3

### Journal Infos-Parents

Ce journal est destiné aux parents d'élèves de l'école Rose Jarrand de la commune de Saint-Agnan en Vercors.

Sa périodicité est très variable avec au moins 3 numéros par an qui traitent du compte-rendu des conseils d'école.

Mais ce journal peut aussi apporter des informations comme sur les assurances en début d'année, les classes découvertes, les sorties, les rythmes scolaires, il peut aussi servir de relais avec l'association des amis de l'école et peut traiter de temps en temps de dossiers pédagogiques.

Des sujets peuvent être aussi traités à la demande.

Toutes les familles en sont destinataires.

### Publication

Rédacteur: Mr Baudrier Yves

Directeur de l'école primaire publique Rose Jarrand

Commune de St-Agnan en Vercors

Imprimé par l'école.

## Procès verbal du premier conseil d'école 2017-2018

### Présence:

**Représentants des parents d'élèves titulaires:**

Mme Guillet Séverine, Mme Roger Daphné.

**Représentantes des parents suppléantes:** Mme Giovanelli Cécile, Mme Maréchal Cécile.

**Mairie:** Mme Christine Cottin élue commission école. Mr Morini Christophe maire de St-Agnan en Vercors.

**Personnel:** Mme Sibeud Audrey ATSEM,

**IEN:** Mr Caruelle (excusé)

**Enseignants:** Mme Baudrier Christine, Mr Baudrier Yves.

**Représentant des amis de l'école:** Mme Crance Elodie présidente

**Secrétaire:** Mme Christine Baudrier



## 1. Point sur le projet activités aquatiques à Embrun

Le projet se déroulera du dimanche 25 mars au 30 mars. Le projet a été validé par l'IEN puis par la DSDEN et est en cours de validation par l'académie qui reçoit, c'est à dire l'académie des Hautes-Alpes, qui va contrôler l'hébergement, le programme, le transporteur et les diplômes des intervenants (titulaires du BESAN).

Comme il y avait un doute sur la participation de Anaïs Kosch comme innervante bénévole agréée pour la piscine et pour plus de confort dans la répartition des groupes, Elodie Crance va passer son agrément vendredi et lundi prochain et nous accompagnera pendant le séjour. Il y aura donc pour l'encadrement du séjour et des activités, Un BESAN (Brevet d'état spécialisé aux activités nautiques), la maîtresse, 2 parents agréés piscine, l'ATSEM Audrey Sibeud et Olga Pesenti.

Le coût du séjour total s'élève à 5000 euros y compris le transport qui se fera en train puis en car jusqu'au centre. La participation des familles est de 100 euros par enfants. Les parents peuvent d'ores et déjà régler leur participation aux "amis de l'école", en une ou plusieurs fois de façon à ce que tout soit réglé avant le départ.

Les parents de maternelle vont être reçus individuellement pour faire un point scolaire et une explication sera donnée pour ceux qui le désirent sur le fonctionnement de ces activités nautiques.

## 2. Point sur le voyage des Volcans Italiens

Le projet est en attente de validation, les avions sont réglés, des acomptes ont été versés pour les hébergements. La recyclerie nous a octroyée 400 euros pour le projet, suite à demande de subvention déposée par les enfants, et grâce à la vente des 65 romans dans le Diois par Stéphanie Audemard et la vente de 10 romans par Jean-François Giovannelli l'association va récupérer de la coop de l'école 498 euros. En classe le gros travail sur les romains et les volcans italiens va débiter après les vacances de février.

Il est rappelé aux parents pour ceux qui ne l'ont pas encore fait qu'il faut faire une carte d'identité pour les enfants et se procurer la carte européenne de sécurité sociale. L'autorisation de sortie du territoire à

remplir sera distribuée plus tard. Il sera aussi demandée une photocopie des livrets de famille.

Le Journal "Le Dauphiné des enfants va venir en classe pour faire une page pour la présentation de notre voyage et le Dauphiné Libéré veut faire un suivi quotidien de notre séjour.

Le compte Facebook servira certainement à donner des nouvelles quotidiennes de notre avancée du séjour.

### **3. Bilan sur les agréments natation et ski de fond pour l'école**

Les parents agréés qui ont reçu un avis positif pour l'agrément pourront être agréés pour une durée de 5 ans. Il est rappelé qu'un agrément n'est valable que s'il est rattaché à un projet pédagogique. Une petite information et un document ont été distribués aux parents agréés en ski.

Pour l'école les parents agréés seront cette année: Elodie Crance, Daphné Thomas, Julien ???????, Laurent Léonoff et Grégory Guillet.

### **4. Les effectifs.**

PS : 3, MS : 3, GS : 3, CP : 3, CE1 : 6, CE2 : 3, CM1 : 3 CM2 : 8

Soit un total de 32 élèves, et 24 familles. l'année prochaine 9 élèves sont susceptibles de quitter l'école, de partir et 2 de rentrer.

### **5. l'organisation du personnel**

L'organisation reste la même que l'année dernière à savoir les 2 enseignants: Christine et Yves Baudrier, 1 Atsem Audrey Sibeud qui s'occupe aussi des petits au deuxième service de la cantine ainsi que la garderie du soir et 1 cantinière Béatrice Raymond qui s'occupe aussi du ménage pendant les vacances et Olga Pesenti s'occupe de la surveillance cantine à midi, de la garderie du matin et intervient dans l'encadrement des TAP.

### **6. Rencontre parents-enseignants**

Une réunion de rentrée a eu lieu avec une participation correcte de 15 familles sur les 24. La première partie a été consacrée à un exposé sur les rythmes scolaires pour expliquer le choix des enseignants mais aussi

de la mairie jusqu'à maintenant. La réunion s'est ensuite poursuivie dans chaque classe.

### **7. L'enquête sur les rythmes scolaires**

Voici les résultats de l'enquête lancée auprès des parents à la rentrée: 20 familles sur les 24 ont répondu à l'enquête sur l'organisation de la semaine et sur la garderie.

Pour la garderie: Sur ces 20 familles, 12 pensent l'utiliser occasionnellement, 5 régulièrement et 3 pas du tout.

3 familles l'utiliseraient pour le matin uniquement, 5 pour le soir et 8 pour le matin et le soir.

Tous les matins entre 7 et 9 personnes sont prêts à utiliser la garderie le matin tous les jours. et pour le soir 4 le lundi, 6 le mardi et le jeudi et 5 le vendredi.

En ce qui concerne l'organisation de la semaine, 14 familles sont favorables à la semaine de 4 jours et demie et 6 au retour de la semaine à 4 jours.

Pour autant il n'est pas sûr que le fonctionnement de cette année soit reconduit en 2018-2019, cela dépendra du devenir des contrats aidés et de la poursuite ou non de l'aide de l'état. La décision sera votée en conseil d'école en tenant de la décision de la municipalité. Tout sera fait pour éviter que cette décision ne se prenne au dernier moment.

Mme Roger intervient en demandant que les décisions soient annoncées bien avant la fin de l'année scolaire 2017-2018, pour que les parents puissent s'organiser pour l'année suivante. Elle trouve cette situation assez "anxiogène" et précise que si elle est venue s'installer à St Agnan c'était aussi pour la qualité du service offert par la municipalité (garderie, TAP ...)

### **8. Les tarifs de la cantine.**

Le tarif des tickets de cantine va augmenter au 1er janvier 2018. Il passera de 4,00 euros à 4,50 euros au premier janvier 2018. La mairie n'a pas appliqué l'augmentation du conseil général de janvier 2017 et

devra aussi appliquer l'augmentation de janvier 2018 d'où les 0,50 € d'augmentation.

Pour info le tarif de cantine de La Chapelle en Vercors est de 4,50 € cette année pour les permanents et de 4,90 € pour les occasionnels. A Saint Martin il est de 4,97 € et de 4,10 € à Saint Julien. A Vassieux les parents paient les heures de garde suivant le quotient familial de 2,00 € à 2,50 € et les enfants apportent leur repas à l'école.

A titre indicatif un enfant qui reste à la cantine de l'école coûte 11 euros par jour à la commune. ce prix augmente avec la baisse des effectifs.

### **9. Projet de la classe piscine à Embrun.**

La date est fixée du dimanche 25 mars au vendredi 30 mars. Cette classe piscine se déroulera au centre de Chadenas à Embrun, la piscine étant située dans le centre. Les enfants bénéficieront de 8 séances de piscine avec un maître nageur, l'enseignante et un parent agréé en l'occurrence Anaïs Kosch. la classe concernera les élèves de la moyenne section de maternelle au CE1, soit 16 élèves. l'encadrement sera complété par Audrey et Olga. Le déplacement se fera en train, le départ étant fixé dimanche 25 mars après-midi à la gare de Die, le retour vendredi 30 mars vers 17h30-18h00 toujours en gare de Die.

Une réunion aura lieu après les vacances de février. La participation pour les parents sera de 100 euros, la classe étant estimée à 5000 euros.

Une discussion a lieu sur les parents agréés et Mr Baudrier en profite pour avertir que c'est compliqué de trouver des parents volontaires pour passer les agréments. Cette année il faudra de nouveaux agréments pour encadrer le ski de fond, la formation ayant lieu certainement début janvier.

## 10. Projet de la classe Volcans en Italie.

Elle aura lieu du mardi 29 mai au 6 juin 2018 et concernera les élèves de CE2 et CM. Le séjour sera composé de 4 nuits à Naples et de 4 nuits à Lipari avec au programme les visites de Pompéi, de Herculaneum, du Vésuve, de la Solfatare, du Vulcano et du Stromboli.

Une réunion où les élèves présenteront le voyage aura lieu le **lundi 11 décembre**. L'encadrement sera assuré par les enseignants Yves et Christine et par Elodie Crance et Daphné Thomas. La participation des parents est fixée à 150 euros par élèves. le budget d'un tel voyage étant approximativement de 12 000 euros.

## 11. L'aide personnalisée

Elle a lieu le mardi et le jeudi après la classe et peut concerner des enfants en difficulté mais pas seulement. Il y aura par exemple certainement quelques séances avec les CE2/CM pour préparer la présentation.

## 12. Les amis de l'école.

Un nouveau bureau est constitué au sein de l'association des amis de l'école qui a pour présidente Elodie Crance. Plusieurs manifestations sont au programme comme une bourse d'automne pour le week-end du 18-19 novembre puis une journée vente de pizzas est prévue pour plus tard, un



petit marché de Noël avec la fabrication des couronnes, un repas italien, peut-être un loto, une coinche etc...

Cette année vu l'ampleur des projets, l'association compte plus que jamais sur la participation des parents.

### 13. Les travaux de la mairie.

les travaux devraient commencer d'ici peu pour refaire l'étanchéité du mur nord de l'école et une terrasse en bois a été demandée à la mairie devant le petit cabanon pour éviter la stagnation d'une flaque de boue à l'entrée de cette cabane.

Fin du conseil d'école à 22h00

**Yves Baudrier**

### Petites nouvelles en dehors du conseil d'école

- Nous venons d'apprendre que la gratuité des forfaits de ski est reconduite cette année par la communauté de communes du Royans-Vercors.
- Les enfants lors du travail réalisé sur "la lettre" ont adressé à "la piste recyclable" une demande de subvention pour le projet volcans. la suite de ce travail consistera à demander au Dauphiné Libéré une présentation du projet, ou un compte-rendu dans le Dauphiné libéré des enfants.
- Stéphanie Audemard a vendu 40 romans de l'école à 9 euros pièce. L'école gardera 3 euros par exemplaire pour réinvestir dans une future



publication, le reste sera reversé aux amis de l'école pour le projet Volcan. Soit pour l'instant 240 euros.

- Pour le marché de Noël, l'école participera avec la fabrication de sachets de sablés et de boules décoratives en laine réalisées en TAP.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.